

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du 9 juin 2008 à Brassempouy

Présents : Claudine CAZALOT, Robert FABAS, Claude FAVRIE, Jacques GARANX, Christian GODARD, Josette GODARD, Nelly LAFOURCADE, Bernard PONTARRASSE, Alain POURTUGUEZ, Michel SOURROUILLE.

Excusé : Francis ROUMILHAC.

Bernard PONTARRASSE ouvre la séance à 18 heures 15.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 17-03-2008 :

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 17 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

2) Organisations 2009 :

Après appel à candidatures seulement 2 clubs landais se sont engagés pour organiser en 2009 :

Seignosse en mai et Arengosse en juin.

Le club de Téthieu serait tenté par une organisation. Il se donne quelque temps de réflexion supplémentaire.

Le calendrier landais des randonnées devient de plus en plus maigre d'une année à l'autre. Nous ne pouvons que le regretter et espérer que les années qui viennent verront le nombre de manifestations grossir !

Le club d'Amou serait candidat pour une journée VTT ; à voir.

Il est possible pour les clubs qui le désirent de consulter le calendrier sur internet sur le site « <http://landes.ffct.org> ».

3) Stage animateurs :

Le stage animateur piloté par Nelly LAFOURCADE se déroulera les samedis 13 et 20 septembre 2008 à Pouillon. Les repas du midi sont pris en charge par le codep (jusqu'à 15 €/personne).

4) Cycloguide :

Sa parution étant effective le prix public est fixé à 16 €.

Le Codep 40 bénéficie de 400 exemplaires à vendre.

Les clubs landais devront en faire la promotion.

On peut le trouver à l'acheter sur le site IGN, sur le site de la FFCT (boutique), dans les maisons de la presse et en grandes surfaces.

5) Récompenses :

Comme chaque année le Codep 40 peut proposer :

- le Mérite du Cyclotourisme (6 pour le Codep),
- le Diplôme de Reconnaissance Fédérale (3 pour le Codep).

Chaque club désirant récompenser un des siens devra en faire la demande auprès de Bernard PONTARRASE avant la fin juin 2008.

6) Finances :

Alain POURTUGUEZ énonce l'état des comptes au 9 juin 2008 :

- 2 923 € sur le compte courant,
- 15 815 € sur le livret d'épargne.

La principale dépense restant à régler est celle concernant la facture du tandem soit quelques 1 800 €.

La subvention du Conseil Général pour l'édition du Cycloguide n'a pas encore été versée.

7) Renouvellement du bureau :

L'année 2008 étant une année électorale, tous les membres du Comité Directeur du Codep 40 sont à renouveler lors de l'assemblée générale statutaire du 26 octobre prochain.

Le Comité Directeur doit comprendre 12 membres au maximum et 3 membres au minimum (soit le président, le secrétaire et le trésorier). Il est cependant souhaitable que tous les postes soient fournis de manière à faciliter le fonctionnement de la structure.

Bernard PONTARRASSE, Robert FABAS, Jacques GARANX et Claudine CAZALOT ne se représentent pas.

Claude FAVRIE, Christian GODARD, Josette GODARD, Nelly LAFOURCADE, Alain POURTUGUEZ et Michel SOURROUILLE sont à ce jour partant pour une nouvelle mandature de 4 ans.

Francis ROUMILHAC n'a pas fait connaître sa position.

Les volontaires pour assumer ces postes de responsabilités sont de plus en plus difficiles à trouver et il n'existe pas de solution miracle pour garnir la liste de candidature. Peut-être chacun de nous doit-il en faire la « promotion » dans son club, dans son entourage, dans ses fréquentations cyclos ?

Christian NAVARRET le président de Morcenx et Jean-Claude FREDIN du club de Théthieu seraient à inscrire sur la liste des possibles. Il leur reste à confirmer leurs intentions.

Il serait judicieux de trouver une ou plusieurs féminines pour compléter.

8) Questions diverses :

- L'UCA Dax organisera la journée de clôture en 2009 à la place du club de Brassempouy.
- L'ACORA Dax se porte candidat pour organiser la Journée des Féminines en 2010. L'accord est donné.
- Le CC Pouillon voudrait accueillir les cyclos aquitains pour l'ouverture en Aquitaine de la saison 2011. Accord de principe.
- Encore une fois nous déplorons que 2 clubs landais ne puissent se mettre d'accord pour organiser leurs randonnées respectives et qu'ils soient obligés de les proposer aux cyclos aquitains à la même date (AS Soustons et Stade Montois le dimanche 7 septembre 2008).

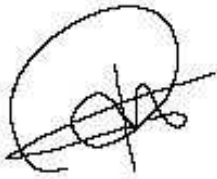
- Michel SOURROUILLE informe le Comité Directeur que les préfectures rendent les contraintes d'organisation de plus en plus draconiennes pour les clubs.

Ainsi pour Landes-Iraty le club de Pouillon se voit obligé en particulier de faire précéder la randonnée par un véhicule et d'assurer par une présence humaine la sécurité à chaque intersection délicate.

Le président de Pouillon a pris contact avec Samuel NEULET à la FFCT pour lui faire part de ces exigences venant de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Samuel NEULET confronté depuis un certain temps à ces ordonnances demande à tous les clubs organisateurs de ne pas appliquer ces directives et de lui faire remonter les courriers des préfectures qu'il compte bien traiter avec les ministères concernés.

L'information devra être communiquée aux futurs clubs organisateurs lors de l'assemblée générale.

le Président,



Bernard PONTARASSE
SOURROUILLE

PV adopté lors de la réunion du 22.09.08

le Secrétaire



Michel